
GRATITUDE AUX SERVANTES DU TRÈS-SAINT-SACREMENT



À l'occasion du centenaire de l'arrivée des Servantes du Très-Saint-Sacrement au Canada en 1903, il m'est agréable de publier les quelques mots que je leur adressais dans ma lettre pastorale de Pentecôte 2003 sur la vie consacrée.

SAISIS PAR L'AMOUR DU CHRIST

La Congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement fut fondée à Paris en 1858 par Pierre-Julien Eymard (1811-1868), prêtre français, avec la collaboration de Marguerite Guillot (1815-1885), ouvrière. Deux ans auparavant, saint Pierre-Julien Eymard avait fondé pour les hommes la Congrégation du Saint-Sacrement. Le 26 mai 1864, jour de la Fête-Dieu, les dix-sept premières Servantes et les cinq postulantes s'établirent à Angers: quelques mois plus tard, elles étaient déjà une trentaine de religieuses. Le 1^{er} août 1868, le Fondateur décédait à l'âge de 57 ans; le pape Pie XI le béatifiera le 12 juillet 1925 et le bienheureux Jean XXIII le canonisera au cours de la première session du Concile Vatican II, le 9 décembre 1962. Cet homme de feu avait été saisi par l'amour du Christ révélé en son Eucharistie; il a voulu le manifester à ses contemporains. Sa vie, nourrie de l'Eucharistie célébrée et contemplée, a été riche en ministères de toutes sortes. Sous l'action de l'Esprit, il a perçu quelle force de renouvellement l'Eucharistie constituait pour l'Église et la société. « Nous prenons tout le Saint-Sacrement, disait-il. Nous, nous voulons non seulement adorer, servir et aimer Jésus Eucharistie, mais surtout le faire connaître, adorer et aimer de tous les cœurs. Jusqu'ici le soleil de l'Eucharistie ne s'était pas levé encore. Mais toutes les grandes richesses eucharistiques s'ouvrent devant nous. Il y a de quoi stupéfier. Nous n'en voyons qu'un rayon. Qu'en sera-t-il plus tard? » Quant à la cofondatrice, Mère Marguerite, elle décédait le 7 juillet 1885, après avoir été pendant une dizaine d'années, aveugle, souffrante. De son vivant elle aura obtenu du Saint-Siège l'approbation définitive de la Congrégation, en 1875, et celle des Constitutions. Elle aura élaboré un coutumier, un directoire et un manuel à l'usage des Servantes et réalisé deux fondations, à Paris et à Lyon.

CHEZ NOUS

Le 21 juillet 1903, -il y a donc cent ans cette année,- les Servantes arrivaient au Canada, plus précisément à Chicoutimi. Et c'est là que se prépara peu à peu la fondation du Cénacle d'Edmundston. Lorsqu'en juillet 1945, le Père Marie-Antoine Roy, o.f.m., est appelé à devenir le premier évêque du nouveau diocèse d'Edmundston, il est alors aumônier suppléant des Servantes du Très-Saint-Sacrement à Chicoutimi. Dès le jour de son ordination épiscopale, le 15 août 1945, les Servantes font connaître leur désir de venir établir un Cénacle à Edmundston. Une des premières réactions du nouvel évêque ressemble à celle du bienheureux pape Pie IX approuvant le projet de fondation de la Société du Saint-Sacrement que lui présente le Père Pierre-Julien Eymard en 1856: « L'Église a besoin de cette Oeuvre! », répondait-il. Pour Mgr Marie-Antoine Roy aussi « son diocèse avait besoin de cette Oeuvre ». Après avoir consulté ses nouveaux diocésains, tant prêtres que laïques, le 27 mars 1948, il manifeste son plein accord à leur venue: « Les Servantes du Très-Saint-Sacrement ont demandé de venir s'établir dans notre ville épiscopale, s'écriait-il. Nous et les membres du clergé avons accédé à leur demande avec bonheur et avec joie, mais c'est nous qui aurions dû aller vers elles en nous traînant sur les genoux et des larmes de sang dans les yeux conjurer ces ferventes religieuses de venir chez nous. » Le 10 avril 1948, il écrit à ses diocésains: « Contemplatives, adoratrices perpétuelles du Très-Saint-Sacrement, elles désirent créer un centre de rayonnement eucharistique, où les fidèles auront facilement accès et où ils pourront alimenter et réchauffer leur piété. Point n'est besoin de prouver que par

leurs prières et sacrifices elles seront de grandes bienfaitrices du diocèse. Elles attireront les grâces qui illuminent les esprits, les grâces qui purifient les coeurs, les grâces qui sanctifient les âmes. Leurs supplications ininterrompues nous vaudront un supplément de bénédictions divines. » Sur l'un de ses portraits qu'il avait autographiés quelques semaines avant son décès, Mgr Marie-Antoine Roy écrivait à l'automne 1948: Aux Révérendes Soeurs Servantes du Très-Sacrement, Traits-d'union vivants entre le Christ Eucharistique et le Diocèse d'Edmundston »: c'était confirmer à nouveau la mission qu'il leur confiait pour toutes les années à venir. En effet leur mission est de manifester le don ineffable de l'Eucharistie par la louange constante, l'adoration, la réparation, la perpétuelle intercession pour tous les besoins de l'humanité. C'est de rappeler aussi que ce devoir incombe à tout baptisé, selon les modalités de sa propre vocation. Les fidèles, désireux de participer d'une façon plus engagée à cette mission, peuvent s'affilier à l'Agrégation du Saint-Sacrement qui compte actuellement plus de sept cents membres dans le diocèse. Ils peuvent également se livrer à la contemplation de la Parole de Dieu, par la « *lectio divina* ». « Tout doit sortir de la divine Eucharistie et revenir à elle: notre esprit doit être un et sortir de son Coeur divin », affirmait saint Pierre-Julien.

+ François Thibodeau ym

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston

«Quelques mots de notre Évêque» (27 août 2003)